

Communiqué de presse

Vendredi 30 septembre 2011

La loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination n'atteint pas les objectifs

economiesuisse rejette la loi sur les hautes écoles (LAHE), qui se caractérise par des éléments planificateurs et de compensation régionale. Afin de garantir leur compétitivité, les meilleurs établissements suisses de formation ont besoin de plus, et non de moins, d'autonomie.

Aujourd'hui, le Parlement a adopté la loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE). Le résultat est décevant et ne contribuera pas au renforcement nécessaire des hautes écoles helvétiques. Marquée par un souci de politique régionale plutôt que de concurrence, la nouvelle loi entraînera au contraire un nivellement vers le bas. Elle mise à tort sur la planification. Les organes sont grands et dominés par des intérêts régionaux et l'économie n'a même pas de droit de vote, alors qu'elle embauche de nombreux diplômés.

Aux yeux d'economiesuisse, il est particulièrement problématique que les EPF se retrouvent dans la sphère d'influence des cantons et doivent craindre pour leur situation avantageuse. Telle qu'elle a été prévue, la planification en cascade des différents organes risque de se muer en piège. Elle gonflera l'appareil administratif et affaiblira le dynamisme d'une adaptation focalisée sur le marché. Dans le processus, les différents établissements de formation risquent de perdre leur autonomie.

En résumé : le risque est réel que la nouvelle loi ait un impact négatif sur la qualité des hautes écoles. Or un tel impact serait fatal pour la Suisse à long terme, dans la mesure où, dans ce domaine, l'excellence de la formation et de la recherche constitue un préalable à la capacité d'innovation de l'économie suisse. Notre pays aurait besoin d'une loi qui renforce la place économique au lieu de l'affaiblir. Dans le contexte actuel du franc fort, il est urgent d'améliorer les conditions-cadre. Des hautes écoles compétitives en font partie.

Pour toutes questions:

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone: 078 781 82 39

E-mail: cristina.gaggini@economiesuisse.ch